



SuisseEnergie pour les Communes

# Rencontre de partage Région-Energie romande webinaire 26.05.2020

## Office fédéral de l'énergie OFEN Ricardo Bandli



## Fin d'une décennie pour le mandat SuisseEnergie 2010-2020

SuisseEnergie et ses programmes sont actuellement dans la dernière année du cycle 2010-2020

Renouvelés pour la phase à partir de 2021-2030 :  
mandat du Conseil fédéral, stratégie du programme, priorités de  
financement

## Nouvelle décennie, nouvelle stratégie

# Stratégie du programme SuisseEnergie pour la période 2020-2030

SuisseEnergie définit les trois champs d'actions prioritaires suivants :

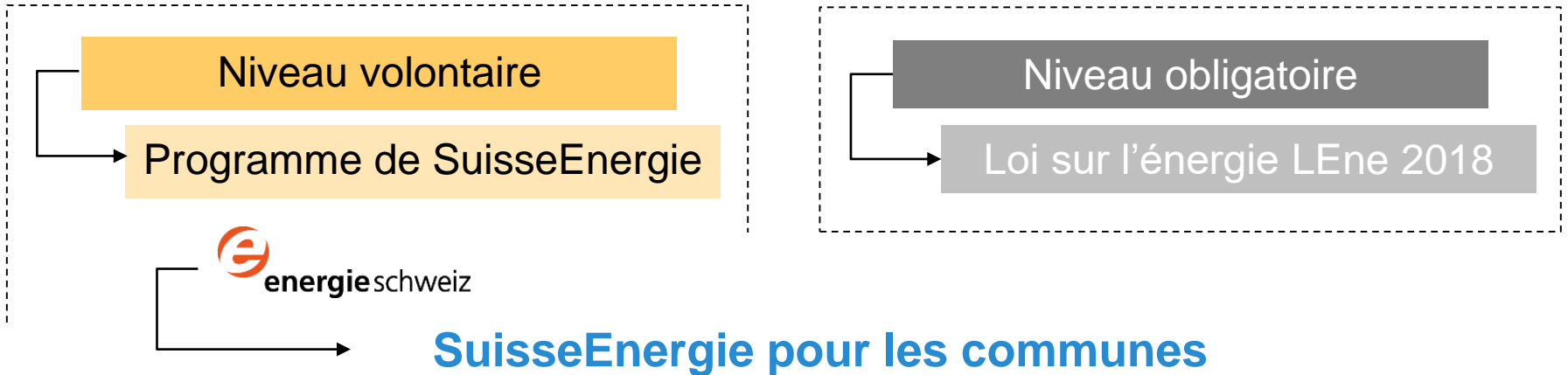
- **G : efficacité des bâtiments et énergies renouvelables** pour les ménages privés
- **M : mobilité** des ménages privés et des entreprises
- **A : installations et processus dans l'industrie et les services**

« SuisseEnergie pour les communes » / « Région-Energie » a pour mission de multiplier les projets dans ces priorités.

## Stratégie énergétique 2050



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



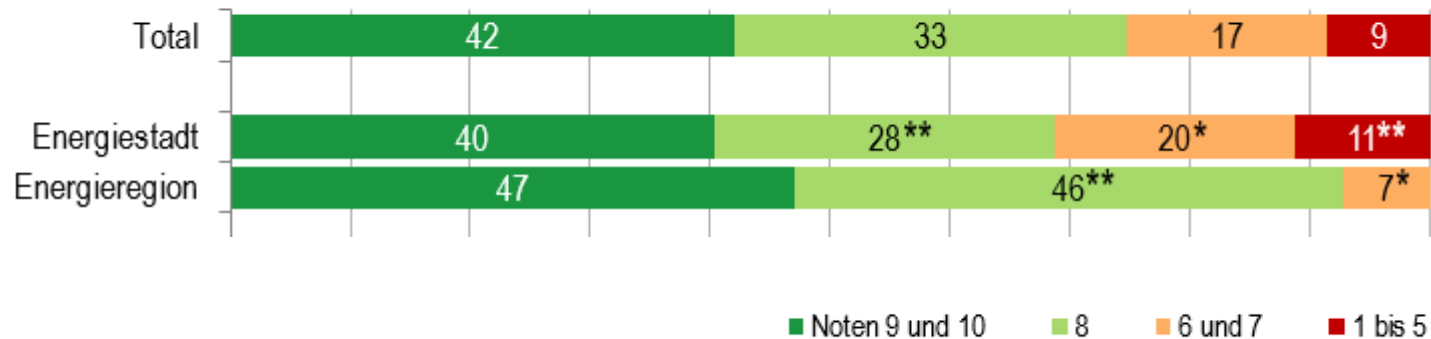
« Soutien des projets pour les villes, les communes et les régions »



Évaluation du programme de soutien pour les Cités de l'énergie, les communes et les Régions-Energie  
Réalisée pour l'Office fédéral de l'énergie en 2018

**Satisfaction avec le programme de soutien  
de SuisseEnergie 1/2**

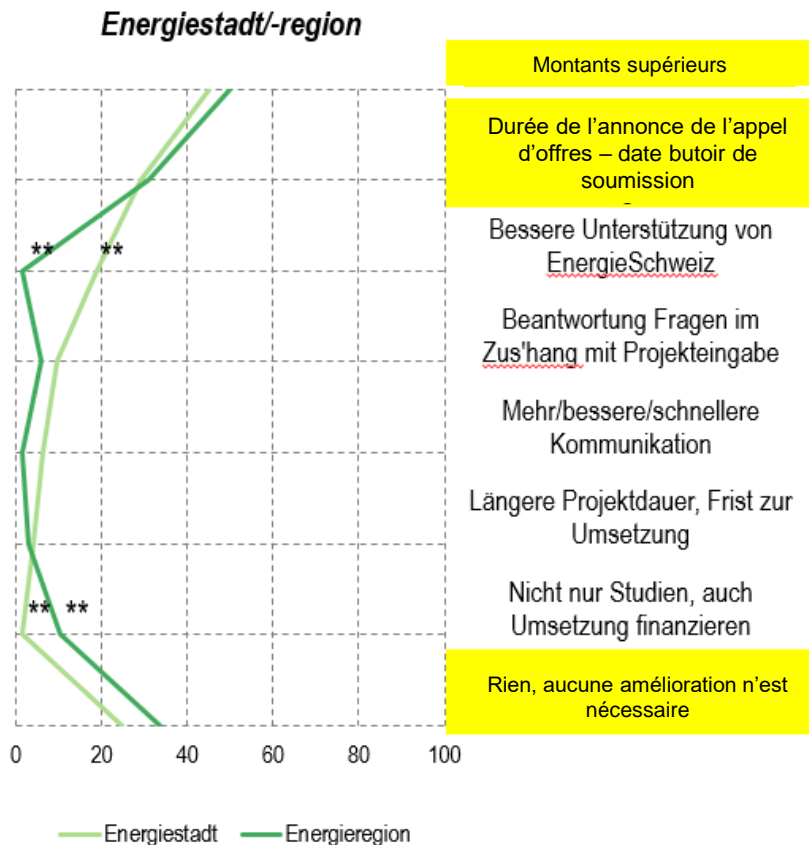
(Frage 4 – Basis: 269 Projekte)



# Évaluation du programme de soutien pour les Cités de l'énergie, les communes et les Régions-Energie Réalisée pour l'Office fédéral de l'énergie en 2018

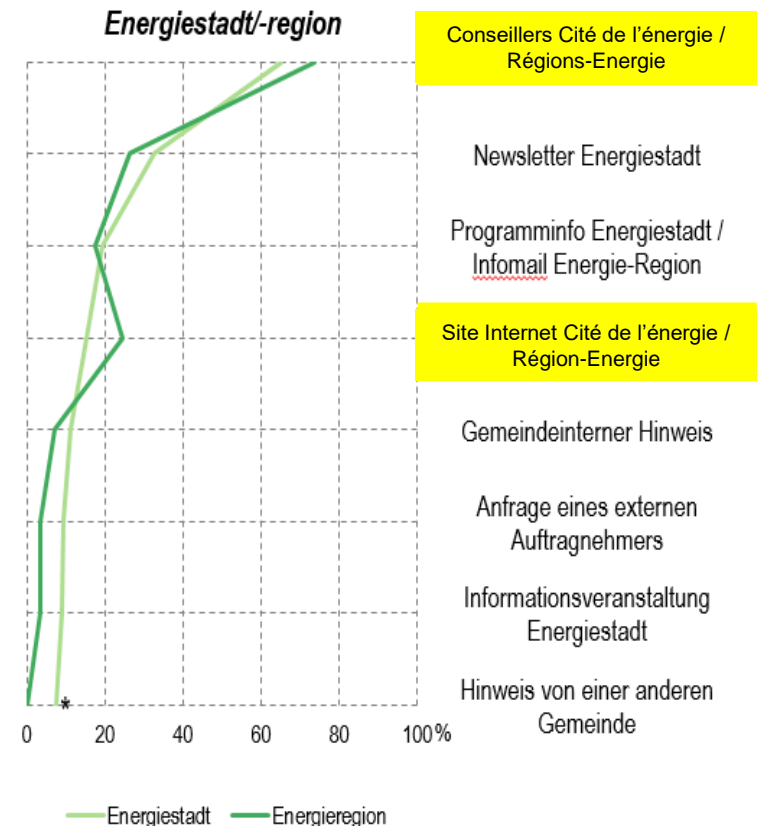
## Principales propositions d'amélioration

(Frage 7 – Basis: 269 Projekte)



## Principales sources de connaissances sur le programme de soutien

(Frage 8 – Basis: 226 Projekte bei denen der Antwortende seit Beginn dabei war)



## **SuisseEnergie – offre pour les organismes responsables intercommunaux à partir de 2021**

**Les contenus actuels du programme « Région-Energie » seront poursuivis sous une forme modifiée**

- Soutien de l`antenne et les Conseillers
- Partage d`expériences / réseau
- Accès au programme « soutien à projets pour les villes, les communes et les régions »



# Nouveau programme uniforme à partir de 2021

## « Programme de soutien pour les villes, les communes et les régions »



Front-Runner

**Communes individuelles**  
(et la région fonctionnelle les entourant)

Durée et réalisation du projet : **2 ans**  
Montant de la subvention : **100 000.- / an**

Au total, jusqu'à **10 projets** par an sont soutenus  
Exigences : directives SuisseEnergie + compatibilité 2000 watts

Innovation

**Communes**

(à chaque fois 1-2 communes)

Durée et réalisation du projet : **2 ans**  
Montant de la subvention : **15 000 – 30 000.- / an**

Au total, jusqu'à **25 projets** par an sont soutenus  
Exigences : à définir

**Régions**

(à chaque fois 3-15 communes)

Durée et réalisation du projet : **2 ans**  
Montant de la subvention : **15 000 – 30 000.- / an**

Au total, jusqu'à **25 projets** par an sont soutenus  
Exigences : à définir

Multiplication

Temporaire

**Projets divers et temporaires en fonction des sujets ECH**

Durée et réalisation du projet : **mois**  
Montant de la subvention : **5 000.-**

Au total, jusqu'à **100 projets** sont soutenus par appel d'offres  
Exigences : à déterminer individuellement



## « Programme de soutien pour les villes, les communes et les régions »



### En 2020, test avec les Régions-Energie

Soumission en 2020 > pour la phase de projet d'un an de 2021

- Conditions de participation plus flexibles
- Montants des subventions plus élevés (max. 30'000.- SFR. / a)
- Exigences supérieures pour les projets

### En 2021, lancement du programme de soutien « Villes, communes et régions »

Soumission en 21 > pour la phase de projet de deux ans 2022 & 2023

Soumission en 23 > pour la phase de projet de deux ans 2024 & 2025

Soumission en 2025...

## Priorité lors du programme de soutien

- Projets infrastructurels dans lesquels la région joue un rôle clé dans le processus de développement
- Soutien de projets relevant des thèmes prioritaires de SuisseEnergie.

Pour la soumission de projets :

- Objectifs clairement quantifiés / décrire l'aspect qualitatif.
  - Fournir des indicateurs de réussite !
- > Objectif : accroître les preuves d'efficacité

Pendant la réalisation du projet et les rapports finaux :  
approfondir la documentation des facteurs critiques

-> Objectif : multiplication des « bons exemples de projets »